

L'Afrique et le G20 – Approches pour une politique progressiste vis-à-vis de l'Afrique

Prise de position du 04 avril 2017

Une prise de position sur l'Afrique et le G20, pour quoi faire ?

- 5 **Le G20 est devenu le plus important forum pour les questions ayant trait à l'économie mondiale, la lutte contre la pauvreté et l'inégalité et l'avenir des institutions multilatérales. Le continent africain est très largement exclu de ces discussions en raison du nombre limité de participants africains au processus du G20. On y fait une politique pour l'Afrique et non avec l'Afrique. Cette problématique est d'autant plus**
- 10 **d'actualité pendant «L'Année de l'Afrique » 2017 et que le continent a été déclaré thème prioritaire du sommet du G20. Un pacte (Compact with Africa - CWA) doit être signé avec l'Afrique dans le but de créer des emplois et de la croissance par le biais de partenariats d'investissement dans des pays africains déterminés et d'empêcher la migration vers l'Europe. Cette approche est insuffisante pour tenir lieu de politique**
- 15 **progressiste en Afrique. De la même façon, il est clair qu'il ne peut y avoir une seule politique uniforme pour un continent aussi grand et aussi hétérogène que l'Afrique. Par conséquent, nous préférons plutôt privilégier dans le cadre d'une démarche partenariale une transformation sociale et écologique des sociétés africaines et européennes, centrée sur la justice, la durabilité et la solidarité (« Just Transition »), et**
- 20 **ceci sur la base d'une approche politique régionale.**

Il faut un changement de paradigme dans la politique vis-à-vis de l'Afrique

- Face aux bouleversements politiques mondiaux et à l'urgence des enjeux auxquels nous sommes tous confrontés, il est grand temps de réorienter nos relations avec les Etats africains. L'opportunité offerte par les initiatives actuelles en matière de politique africaine, en
- 25 **particulier le G20 et le pacte CWA, consiste à ancrer durablement la politique vis-à-vis de l'Afrique dans l'agenda politique. Toutefois, il ne suffit pas d'intégrer les acteurs gouvernementaux et non-gouvernements du continent africain dans le développement politique dans le cadre d'une démarche partenariale. Il faut surtout définir des positions politiques collectives. Ce n'est qu'en unissant nos forces que nous pourrons faire face aux**
- 30 **défis auxquels nous sommes tous confrontés. Quant à lui, le schéma traditionnel donateurs-bénéficiaires fait notoirement figure d'anachronisme. Par conséquent, un changement de paradigme politique est nécessaire pour résoudre les questions de mutation structurelle aussi bien sociales, qu'économiques et politiques.**

- Les intérêts et positions de l'Allemagne et de l'Europe doivent venir alimenter la démarche,
- 35 **dans le cadre d'un positionnement commun sur la base d'une action politique transversale cohérente – et non par une cacophonie d'initiatives et de niveaux d'action contradictoires. Lorsqu'elles ne sont pas coordonnées entre elles, les initiatives des ministres produisent malentendus et incompréhension chez les partenaires. Seule une approche cohérente et coordonnée peut pérenniser la lisibilité pour nos interlocuteurs de la politique allemande**

40 concernant l'Afrique et nous permettre de défendre en toute confiance notre modèle de
société démocratique.¹

Notre action politique vis-à-vis de l'Afrique doit rester fondée sur une approche politique
régionale. Les traités bilatéraux avec des Etats individuels, comme par exemple les
45 partenariats actuels UE-Afrique en matière de migration, contournent à la fois la logique des
efforts d'intégration au niveau régional et les intérêts des organisations régionales et de
l'Union africaine.

Une transformation socio-écologique mondiale comme objectif commun du partenariat Afrique-Europe

Les crises économiques, les déséquilibres écologiques, les questions sociales irrésolues,
50 l'enrichissement de quelques-uns au détriment du plus grand nombre et la crise de la
démocratie par la montée du populisme ainsi que la multiplication des modèles de
développement autoritaires sont des problèmes qui affectent aussi bien l'Afrique que
l'Europe. La solution ne peut pas uniquement consister à trouver des réponses pour le
partenaire présumé plus faible, comme le fait le pacte « Compact with Africa ». Pour être de
55 bonne qualité et responsable à nos yeux, un partenariat doit mettre en avant les objectifs
communs plutôt que de partager les problèmes. En commun avec nos partenaires africains,
nous voulons nous engager pour une transformation sociale et écologique mondiale en
Afrique et en Europe qui concilie le droit à une vie décente pour tous et le respect des seuils
critiques pour notre planète. La coopération partenariale s'inscrit tout autant dans le cadre
60 des traités et objectifs internationaux comme l'Agenda 2030, les objectifs de développement
durable (ODD) et le Traité de Paris sur le climat, que dans celui des concepts déjà élaborés
par l'Afrique comme l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA). L'Allemagne devrait donner le
bon exemple et réorganiser avec davantage de cohérence les nombreuses initiatives
politiques en Afrique, en assurant un flux d'information clair et transparent avec les
65 partenaires africains. Ceci implique aussi de renforcer l'engagement au niveau européen et
de participer activement à la mise en œuvre d'initiatives UE-Afrique.

Elargir le G20 et l'inscrire dans l'inclusivité

A l'exception de l'Afrique du Sud, aucun autre Etat africain n'est représenté dans le
processus du G20 comme membre à part entière. Par conséquent, le continent africain est
70 manifestement sous-représenté, sans compter que les gouvernements participants ne
représentent pas forcément les intérêts de leur population. Ils défendent partiellement des
modèles de développement autoritaires et ont très largement rallié le paradigme de
développement néolibéral du G20. Pour ne pas prendre uniquement en considération les
intérêts des élites, il convient de renforcer des éléments participatifs dans l'agenda du G20 et
75 d'initier un débat sociétal aussi large que possible. Le dialogue déjà établi avec la société
civile est certes très louable, mais reste insuffisant. La participation de groupes sociétaux et
en particulier de la société civile doit être renforcée institutionnellement dans le processus du
G20, notamment à travers la procédure définie dans l'Agenda 2030 dans le cadre du Forum
politique de haut niveau (High-level Political Forum, HLPF). C'est la seule façon de
80 contrebalancer les déficits de légitimation démocratique qui caractérisent le G20 en tant que
forum auto-habilité. Etant un groupement informel d'états, le G20 ne peut pas prendre de

¹ Cf. à ce sujet la prise de position en allemand « Progressive Afrikapolitik - Die Staaten Afrikas als globale Partner. » Sur le site:
<http://www.spdfraktion.de/system/files/documents/positionspapier-progressive-afrikapolitik-20092016.pdf>.

décisions légalement contraignantes, mais il a la faculté de définir des priorités-clés dans la politique et de renforcer les processus au sein d'institutions internationales – nous voulons tirer parti de cette possibilité.

85 **L'initiative « Compact with Africa » : oui aux investissements, mais seulement s'ils sont durables et équitables**

Le pacte « Compact with Africa » définit en principe les bonnes priorités à travers son programme de création d'emplois et de croissance en Afrique. L'objectif est de mettre en place des partenariats d'investissement avec différents pays africains pour stimuler l'économie et créer des emplois, en réduisant ainsi la « pression migratoire » vers l'Europe. A ce titre, 50 milliards de dollars par an doivent être mobilisés pour compenser des déficits d'infrastructure et 20 millions d'emploi doivent par ailleurs être créés chaque année jusqu'à 2035. Toutefois, les instruments choisis sont discutables : l'idée des partenariats d'investissement ne doit pas servir uniquement les intérêts des entreprises. Par ailleurs, le pacte CWA ne répond pas à la question d'où doivent provenir les investissements et comment l'Afrique doit en bénéficier. Il est incontestable que l'investissement est la condition sine qua non de toute transformation économique. Toutefois, pour atteindre les objectifs de développement à long terme, il doit être accompagné d'une mutation des structures politiques. Des investissements privés ponctuels ne sont pas un instrument approprié pour y parvenir. Pour que des investissements puissent effectivement contribuer au développement économique en Afrique, il faut que certaines conditions d'ensemble soient réunies en parallèle. Les partenariats d'investissement avec des pays individuels ne peuvent déployer leur effet que si des normes sociales et écologiques, comme les droits de l'homme ou les normes fondamentales du travail de l'OIT, sont respectées et si des ressources nationales sont mobilisées. Pour créer une croissance inclusive, durable et sans danger pour le climat, qui n'exacerbe pas les déséquilibres déjà existants et ne renforce pas les infrastructures actuelles fortement génératrices d'émissions, il faut inscrire tout partenariat d'investissement dans le cadre de l'Agenda 2030, des ODD et de l'Accord de Paris sur le climat. Et en dernier lieu, il faut lutter contre les flux financiers illégaux, notamment le blanchiment d'argent, l'évasion fiscale ou la corruption. A cet égard, la présidence allemande du G20 serait bien inspirée de définir des priorités progressistes et de contribuer à la lutte contre les flux financiers illégaux qui ont un impact extrêmement néfaste sur le développement économique de l'Afrique. Sélectionner certains pays manifestant une volonté de réforme pour bénéficier des partenariats d'investissements, comme le prévoit le pacte CWA, engendre par ailleurs de nouveaux rapports de conditionnalité et mine l'intégration régionale en Afrique. La politique allemande ne doit en aucun cas remettre en question les organisations régionales et panafricaines en débouchant sur une « gouvernance de club » plutôt que sur le multilatéralisme.

Concevoir la migration comme une opportunité pour l'Afrique et l'Europe

La migration n'est pas un thème explicitement traité dans le cadre du G20. Or elle constitue bien la motivation de politique intérieure pour les partenariats d'investissement avec l'Afrique : de nombreux points le montrent clairement. Le chômage, est-il précisé dans le pacte « Compact with Africa », est à l'origine d'une pression migratoire en direction de l'Europe et crée une instabilité. C'est pourquoi des investissements doivent permettre aux jeunes africains de pouvoir trouver du travail chez eux à l'avenir, au lieu de se mettre à en chercher en Europe. Cependant une « lutte à court terme contre les causes de la migration » relève d'une façon de penser trop unidimensionnelle. Nous nous engageons pour que le G20

130 soutienne le développement d'un « pacte mondial pour une migration régulée, ordonnée et sûre », dans le cadre du sommet multilatéral du « Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD) » qui se tiendra du 28 au 30 juin 2017 à Berlin. Il n'y a pas d'autre moyen pour faire face aux enjeux complexes de la mondialisation des relations commerciales, du sous-développement des économies et de la faiblesse des institutions.

135 **En cette année de l'Afrique 2017, nous assistons à un glissement des priorités politiques vers les intérêts économiques et commerciaux de l'Europe. Dans ce contexte, il ne faut pas perdre de vue qu'une politique progressiste vis-à-vis de l'Afrique doit concilier aussi bien la politique extérieure que la politique de sécurité et de développement dans une approche mondialisée. Nous voyons une opportunité à saisir dans le processus du G20, mais aussi dans le sommet UE-Afrique qui aura lieu en novembre 2017 à Abidjan. A cette occasion, l'Allemagne et l'UE pourront montrer qu'elles n'ont pas l'intention de subordonner les objectifs politiques communs de l'Europe et de l'Afrique à un agenda d'investissement et de croissance au profit de l'Europe.**

140